

**DEPARTEMENT
DES LANDES**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
2020-103a**

Nbre de Conseillers en exercice : 34

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 30

Nbre de procurations : 2

Date de convocation et d'affichage : 16/09/2020

Secrétaire de séance : LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie

L'an deux mille vingt, le vingt-deux septembre à 21h30

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au centre administratif de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente

Présents : Mme AUBERT Roselyne, Mme BOUSQUET Marie-Hélène M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DARMAGNAC Frédéric, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, M. PASCUTTO Philippe, Mme PELTIER Virginie, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline, Mme NADAU Marie-Françoise, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, Mme RIGAL Nathalie, M. BRÉTHES Eric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : M. LABRUYÈRE Christophe donne procuration à Mme RIGAL Nathalie, M. LAINÉ Fabien donne procuration à Mme LARREZET Hélène

Absents : Mme CHAUSSIS Nathalie, M. CRUCHANDEU Paul, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. SOULÈS Eric

Décision de l'assemblée :

Votants : 30

Pour : 30

Contre :

Abstentions :

Document exécutoire à compter du : 23/09/2020

Transmis en Préfecture le : 07/10/2020

Affiché le :

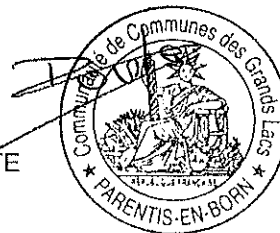
à Parentis en Born, le

07/10/2020

07/10/2020

La Présidente,

Françoise DOUSTE



Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20200922-2020-103a-DE
Date de télétransmission : 07/10/2020
Date de réception préfecture : 07/10/2020

Sujet n° 18 : Désignation des représentants de la communauté de communes des Grands Lacs au Comité Départemental du Tourisme

Rapporteur : Mme DOUSTE Françoise

La communauté de communes des Grands Lacs a adhéré au Comité Départemental du Tourisme par délibération n° 2015-1056 du 15 octobre 2015.

Lors de la révision de ses statuts en janvier 2015, le Comité Départemental du Tourisme a jugé utile d'ajouter à la liste des 36 administrateurs (16 conseillers départementaux, 20 représentants des divers organismes socioprofessionnels), un représentant de chaque communauté de communes ou communauté d'agglomération landaise afin de les associer plus étroitement à ces travaux.

Consécutivement aux élections, il convient de désigner un nouveau représentant de la communauté de communes des Grands Lacs.

Mme la présidente propose les candidatures suivantes et les soumet au vote du conseil communautaire :

- Déléguée titulaire : DOUSTE Françoise
- Déléguée suppléante : LARREZET Hélène

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

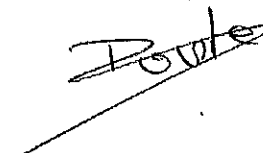
- De déclarer Mme DOUSTE Françoise, représentante titulaire
- De déclarer Mme LARREZET Hélène, représentante suppléante

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 23 septembre 2020

La Présidente,



Françoise DOUSTE

